

## **Villefranche-de-Lauragais. Le SCOT s'étend au périmètre du Pays Lauragais**

**Aménagement. Vers un développement à travers une même structure.**

Les communes des 4 cantons de Lanta, Caraman, Villefranche et Nailloux se sont constituées depuis 2006 en syndicat mixte présidé par Georges Méric qui élabore un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT Lauragais). Ce schéma vise à assurer un développement et une urbanisation concertés à l'échelle de son périmètre. Cette démarche de planification concerne aussi l'ensemble des 340 communes de l'aire urbaine toulousaine qui se répartissent en 4 syndicats mixtes porteurs de SCOT (syndicat mixte du pôle central toulousain, du Sud, du Nord toulousain et du Lauragais). Ces 4 syndicats travaillent au sein d'une structure collégiale Inter SCOT dans un souci de partage de cohérence et de concertation. Depuis le mois dernier, le préfet de région a signé par arrêté l'extension du SCOT Lauragais au périmètre du Pays Lauragais (voir encadré). Concrètement le syndicat mixte du Scot accueillera en son sein la communauté de communes Lauragais Revel et Sorézois ainsi que les communes de l'ouest audois pour se fondre avec le Pays Lauragais et ainsi permettre de construire son développement à travers une seule et même structure.

### **« un premier défi démographique »**

---

Le président Méric revient sur cette décision capitale : « C'est d'abord la reconnaissance d'une réalité : la pertinence du Lauragais en tant que périmètre d'un bassin de vie...

Mais c'est aussi la reconnaissance de l'action des élus locaux et de leur volonté de solidarité territoriale. Ils le prouvent depuis dix ans en faisant vivre le Pays Lauragais qui existe au sein de l'Aire Urbaine de Toulouse et pèse sur les décisions qui composent notre avenir commun ». Ce potentiel accru annonce des défis que l'élu a d'ores et déjà évalué : « Le premier défi est démographique avec un Lauragais qui accueillera d'ici à 2030 plus de 35 000 habitants. Nous devons dans cette perspective créer des conditions d'une vie réelle pour éviter l'apparition d'un vaste paysage dortoir à coté du pôle central toulousain.

Le 2ème danger est l'étalement urbain en tâche d'huile, créant un mitage résidentiel généralisé. Nous avons donc l'impératif de créer des pôles de développement regroupant habitants, habitats, emplois et services. Les chiffres ces défis futurs sont clairs avec l'accueil de 35 000 nouveaux habitants, la création de 12 000 emplois sur le territoire et la construction de 14 000 logements. Le Syndicat Mixte qui réunit désormais le Pays et le SCOT est bien l'outil efficace pour penser et réussir demain grâce à une coopération exemplaire des élus locaux audois, haut garonnais et tarnais ».